

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 17 FÉVRIER, 1881.

No. 20.

La mansarde.

Pour moi, cherchez une demeure.
Si vous m'aimez, choisissez bien.
Et que j'y vive et que j'y meure
Sans que le monde en sache rien.

Il n'y faut pas beaucoup de place ;
Il y faut moins de luxe encor ;
Une table, un lit, peu d'espace,
Et la muraille sans décor.

Des vieux meubles je n'aurai honte
Ni de la porte au gonds rouillés ;
Qu'elle soit pauvre, et qu'on y monte
Par cent marches, si vous voulez.

Peu m'importe, je vous le jure !
Mais qu'à lointain je puisse voir
Un petit coin de la nature,
Qui me parle matin et soir ;

Le flanc brumeux d'une montagne ;
Une lande inculte, un sillon ;
Rien qu'une ligne où la campagne
Touche le ciel à l'horizon ;

Un bois perdu dans le mystère,
Un peu d'herbe... assez seulement
Pour que le rêve et la prière
Vers les cieux montent librement.

Les Récollets à Québec.

Les Récollets depuis la prise de Québec en 1629, jusqu'à la conquête du Canada par l'Angleterre en 1759.

(Suite.)

Le vénérable prélat essaya plusieurs fois de les vaincre avec les armes de la douceur ; il leur donna mille marques de bonté et de confiance ; mais lorsqu'il les vit abuser de sa mansuétude, ne faire aucun cas de son autorité, il les traita avec une juste rigueur. Et qui pourrait s'en étonner ? Une autorité décrète sa propre déchéance, lorsqu'elle permet que ses ordres soient impunément méprisés. Monseigneur de Laval qui joignait à la bonté d'un saint une grande fermeté, commença par accorder un généreux pardon, puis, l'insubordination croissant, il révoqua la permission qu'il avait donnée aux Récollets de dire la messe pour les malades dans cet hospice, et enfin, après de nouveaux écarts, il leur interdit toute fonction ecclésiastique dans le diocèse. Il en écrivit même au roi Louis XIV, lui exposa tous les faits et lui démontra combien un second couvent de Récollets dans la petite ville de Québec serait non seulement inutile, mais nuisible. Le roi agréa les raisons du prélat et donna

ordre, l'année suivante (1685), d'abattre le clocher du monastère de la haute-ville. On proposa des accommodements, mais il fallut obéir et l'ordre fut exécuté. L'évêque rendit alors à ces religieux leurs pouvoirs d'autrefois et peu à peu la paix se rétablit. Ces difficultés vraiment regrettables entre l'autorité épiscopale et un ordre religieux qui avait rendu de si grands services à la colonie, auraient probablement reçu une solution plus prompte et plus pacifique, sans l'immixtion inopportune et déplorable de l'autorité civile qui ne cherchait qu'à contrecarrer en tout les vues du prélat et à semer la discorde. Le comte de Frontenac, homme de talents remarquables, mais d'un caractère impérieux, hautain et capable de tout sacrifier à ses haines personnelles, peut revendiquer une large part dans ces démêlés si pénibles ; il ne pouvait pardonner à Monseigneur de Laval son opposition vigoureuse à la traite de l'eau-de-vie avec les sauvages ; c'est pour cette raison et à cause des reproches qu'on lui avait faits au sujet de la vie déréglée de ses domestiques, qu'il suscita toute espèce de difficultés au saint évêque, recherchant sans cesse l'appui de certains Récollets qui entraient trop facilement dans ses vues. Ces différends subsistèrent même après le rappel de Monsieur de Frontenac en 1682.

Les Récollets qui avaient commencé leur établissement ou infirmerie de la haute-ville en 1681, continuèrent de séjourner, au moins un bon nombre, dans leur monastère de Notre-Dame des Anges jusqu'en 1690 ; cinq ans auparavant il y en avait douze ou quinze. On allait souvent en pèlerinage à ce monastère par dévotion. Monseigneur de St-Valier, voulant fonder un hôpital-général, l'acheta des Récollets, qui finirent par consentir à n'avoir qu'une seule maison dans la ville. Le 14 juillet 1693, l'évêque posa la première pierre de leur nouveau couvent et de leur église, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, en présence de l'intendant et du Père Hyacinthe Perrault, provincial. "Le couvent des Récollets, dit La Potherie, est tout vis-à-vis le château. Leur église est belle. Elle est entourée en dedans d'une boiserie de noyer de huit à dix pieds de haut. Le tableau du maître-autel est un Christ que l'on descend de

la croix, fait par le fameux Frère Luc, qui y demeurait pour lors. La maison est bien bâtie. Le cloître est très beau, tout vitré, avec les armes de plusieurs particuliers ; il y manque encore quelque corps de logis. La Nouvelle-France leur a obligation de l'établissement de la foi. Leurs premiers missionnaires se sont rendus recommandables par tous les travaux apostoliques auxquels ils se sont occupés. Que de peines et de misères n'ont-ils pas souffert parmi cinquante nations barbares qu'ils ont conduites insensiblement à la connaissance du vrai Dieu. (1) Charlevoix écrivait de son côté : "Les Pères Récollets ont une grande et belle église qui leur ferait honneur à Versailles. Elle est proprement lambrisée, ornée d'une large tribune, un peu massive, et d'une boiserie bien travaillée qui règne tout autour... C'est l'ouvrage d'un de leurs frères convers. Enfin rien n'y manque, mais il faudrait en ôter quelques tableaux qui sont grossièrement peints ; le frère Luc y en a mis de sa façon, qui n'ont pas besoin de ces ombres. La maison répond à l'église ; elle est grande, commode, accompagnée d'un jardin spacieux et bien cultivé." (2) Telle était cette église des Récollets qui faisait sans aucun doute l'ornement de notre ville à l'époque où La Potherie visita Québec, en 1698, et où le Père Charlevoix écrivait son *Histoire-générale de la Nouvelle-France*. C'est dans cette église que furent enterrés les gouverneurs de Frontenac, de Callières, de Vaudreuil et de la Jonquière. Il était juste que ces protecteurs dévoués de la famille de saint François d'Assise à Québec, eussent leur dernière demeure chez ceux qui avaient reçu tant de marques éclatantes de leur sincère attachement.

Frontenac avait plus de droit que ses successeurs à ce témoignage de reconnaissance et de sympathie de la part des Récollets ; on voit d'après d'anciens documents et en particulier d'après un extrait des délibérations du Conseil Souverain, en date du 5 décembre 1678,— extrait que nous devons à la gracieuseté de notre érudit canadien, Monsieur T.—

(1) Histoire de l'Amérique septentrionale, t. I, p. 246.

(2) Histoire-générale de la Nouvelle-France, t. III, p. 75.

P. Bédard, et qui porte la signature de l'intendant Duchesneau, on voit, dis-je, que le comte de Frontenac portait le titre de *père spirituel* et *Syndic apostolique* de ces bons moines. Ce dernier titre le constituait le représentant officiel des Récollets au Canada et leur chargé d'affaires. Comme les ordres mendiants, et surtout les Franciscains ne doivent pas en général s'occuper de questions pécuniaires, les Papes les ont autorisés à nommer un syndic en cas de besoin, c'est-à-dire un mandataire de leur ordre ou une autre personne versée dans le droit, qui est chargée de poursuivre leurs affaires au nom du Saint-Siège, et même de recevoir les dons offerts au monastère et d'en rendre compte. Quant à l'appellation de *père spirituel* conférée au comte de Frontenac, j'avoue franchement que je n'en saurais déterminer la véritable signification et je laisse à nos érudits le soin de résoudre ce problème.

Si j'avais à faire l'histoire des Récollets au Canada, j'aurais à raconter maintenant les graves démêlés que ces religieux, établis à Montréal vers 1692, eurent avec Monseigneur de St-Vallier, les années suivantes; mais ce serait sortir du cadre que je me suis tracé, en intitulant mon modeste travail: *Les Récollets à Québec*.

L'abbé de la Tour, qui vint à Québec avec Monseigneur Dosquet, en 1729, et qui fut doyen du chapitre, écrit que l'ancien évêque "Monseigneur de Laval n'eut dans ces dernières affaires (des Récollets avec son successeur) d'autre part que de donner des conseils modérés, et de travailler à adoucir les esprits et à les réunir: et sans doute par sa douceur et sa prudence il arrêta bien d'autres éclats auxquels vraisemblablement on se serait porté. Il ne vit qu'avec douleur le trouble dans sa chère Eglise; mais comme il n'avait plus d'autorité—il avait donné sa démission en 1688,—il ne put que répandre des larmes et offrir des vœux au ciel pour la paix."

Une fois ces difficultés aplanies, le calme se rétablit définitivement. Les Récollets vécurent en parfaits religieux, se montrèrent fidèles observateurs de leurs saintes règles, se livrèrent activement aux travaux du ministère sacré et firent beaucoup de bien dans leurs missions lointaines. "Je leur dois cette justice, dit l'abbé de la Tour, pendant le temps de mon séjour à Québec, les Récollets édifiaient la colonie et travaillaient avec fruit. J'y ai vu le Père Justinien Durand, que je regardais avec tout le public comme un saint." Nous voyons, par les annales de l'Hôpital-général, que la plupart des chapelains de ce monastère jusqu'à la conquête furent des Récollets. Leur vie de mortification, de prière et de dévouement au salut des âmes fut désormais conforme

en tous points à celle des premiers missionnaires de leur ordre qui avaient embaumé la Nouvelle-France du parfum de leurs vertus; elle fut digne des disciples les plus édifiants de l'austère saint François d'Assise.

Aucun événement remarquable n'apparaît dans les annales de leur histoire jusqu'au siège de Québec par les Anglais en 1759. Cette époque fut bien malheureuse pour les Récollets, comme pour les autres maisons religieuses de la cité de Champlain. Le couvent et l'église de ces bons religieux furent gravement endommagés par les projectiles que l'ennemi ne cessait de lancer dans la place; une gravure faite après le siège, et photographiée plus tard, représente très bien les dégâts causés aux édifices des Récollets par les armes victorieuses de l'Angleterre.

(à continuer.)

L'Abaille.

"Forsan et hæc olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 17 FÉVRIER 1881.

Premiers exploits.

Jeudi dernier, il y avait petit gala à la Grand'Salle, juste assez pour faire sentir le passage du carnaval. A part les quelques rondes dont l'usage, en pareille occurrence, est pour le moins antique, s'il n'est pas solennel, cette modeste réjouissance a été signalée par un fait qui lui donne une certaine importance; c'est le début d'une nouvelle société musicale, formée tout récemment parmi nous, et dont voici en deux mots toute l'histoire. Il y a quelques temps, le secrétaire de la Société Ste-Cécile, M. O. Pelletier, communiqua à quelques-uns de ses confrères le projet de former un nouveau corps de musique, qui, sous le nom de *Septuor*, ne serait, pour ainsi dire, qu'une ramification de la Fanfare, et dont les membres pourraient, grâce à des exercices plus fréquents, et aussi à un choix de morceaux plus variés, satisfaire davantage leurs goûts et leurs aptitudes. Nos soirées intimes ne furent pas oubliées dans ce projet; la nouvelle Société, n'ayant pas à consacrer ses efforts à rehausser l'éclat des grandes fêtes, comme c'est le cas pour la Société Sainte-Cécile, se bornerait à égayer nos réunions de famille en jetant quelques joyeux accords au milieu de la monotonie ordinaire de nos amusements. Une aussi belle proposition fut acceptée avec empressement, et dans l'espace de quelques jours, le *septuor* fut parfaitement organisé, et en état de commencer ses exercices. Il ne lui manquait plus qu'une chose pour affermir son existence, c'était l'épreuve de la publicité. Or cette

épreuve, ceux qui ont assisté à notre soirée peuvent dire que le *Septuor* l'a subie avec un succès bien rassurant pour son avenir. Les deux charmantes symphonies qu'il nous a données comme *prospectus*, ont été enlevées; de frénétiques applaudissements ont couvert les derniers accords de chacune d'elle. Certes, nos confrères ont le droit d'être fiers de ces premiers exploits; de semblables prémices ne peuvent que faire présager de plus brillants succès.

Nouvelles locales.

M. J.-O. Simard, assistant-directeur du Petit Séminaire, est assez gravement indisposé. Il est allé passer quelques jours à l'Hôpital-Général.

MM. J. Rouleau et A. Langlois ont fait leurs premières messe, le premier à St-Laurent, I. O., sa paroisse natale, et le second à l'Asile du Bon-Pasteur. M. Rouleau est nommé vicaire à St-Roch, et M. Langlois à St-Joseph de Lévis.

M. Proulx laisse la procure du Collège de Ste-Anne pour aller vicaire à Beauport. M. E. Lamontagne est transféré du vicariat de Beauport à celui de Portneuf.

Mgr de Angelis.

Une lettre de Rome nous apprend que le savant professeur de droit canonique à l'Appollinaire, Mgr de Angelis, a été forcé par la maladie de se retirer de l'enseignement. Depuis l'ouverture de cours il souffrait de l'asthme et ne parlait qu'avec beaucoup de difficulté; vers la mi-décembre le mal a augmenté et l'a contraint de suspendre ses leçons. Ses élèves attendaient avec impatience son retour à la santé; tout semblait leur assurer cette joie pour un avenir très prochain, lorsqu'une nouvelle maladie s'est déclarée et leur a enlevé tout espoir d'entendre encore leur bien-aimé professeur. On doute fort qu'il puisse jamais terminer son grand ouvrage de droit canonique. Son successeur dans l'enseignement est nommé, dit-on, mais n'est pas encore connu du public.

Nos soldats.

Quoiqu'on en dise, l'écolier est naturellement soldat, car il est gaillard, malgré ses petites mélancolies; et cela me paraît tout-à-fait naturel. L'étude des hauts faits d'armes anciens et modernes enflamme ses instincts chevaleresque. Il est brave, il faut le dire, et puis, l'amour de la patrie n'est-il pas plus pur et plus généreux à cet âge où les déceptions ne l'ont pas encore refroidi?

Aussi de temps en temps, cet instinct martial se trahit par des exercices mili-

taires, des formations de compagnies. Cet hiver, les choses prennent des proportions vraiment gigantesques, on se croirait en plein camp: tout le monde veut entrer dans les rangs, et bientôt, le capitaine aura besoin de coadjuteurs pour transmettre ses ordres d'une extrémité à l'autre, car, malgré la force de ses poumons, il ne pourra pas se faire entendre de toute l'armée.

Chose curieuse, il n'y a pas de vie plus exempte de soucis, que la vie des camps, et nous en avons une preuve frappante. Nos soldats ont déjà cette allure dégagée, ce ton tranchant qui caractérise le cynisme militaire, et qui semble exclure les mille faiblesses de l'humaine nature.

Rien de plus grandiose que leurs exercices, surtout le soir. Ces cris de "quick march," "shoulder arm," "present arm" qui font retentir les échos de notre inexpugnable citadelle, ont quelque chose d'imposant, et presque de redoutable; tout naturellement, vous pensez aux héros de Châteauguay et de Carrillon. Remarque, cependant, qu'une circonstance enlève un peu de vraisemblance à l'illusion; c'est qu'ici, il faut traduire le mot *arm* par *bras*; car, hélas! ce sont là, avec leurs pieds, les seules armes dont disposent nos chevaliers.

Où a parlé, il y a quelque temps, d'une invasion possible des *féniens*. Qu'ils viennent! La patrie n'a rien à craindre. Des armes! c'est tout ce qu'il nous faut! Nos braves ne connaissent pas la peur, le danger ne fera qu'enflammer leur courage..... et alors..... malheur aux *féniens*!

Honneur aux fils de Montcalm.

LÉRIE.

Société Laval.

De ces deux faits: la découverte de l'imprimerie par Guttemberg et celle du Nouveau-Monde par Colomb, quel est celui qui a eu la plus grande influence sur la civilisation? telle est la question qui a été débattue devant les membres, à la dernière séance. M. C. Charland se lève tout d'abord et, dans un discours d'une lumineuse brièveté, nous démontre clair comme deux et deux font quatre, qu'un fait dont les résultats ont été de civiliser tout un peuple comme celui de l'Amérique, n'est pas comparable pour son influence sur la civilisation à une découverte dont les effets, après tout, sont plus ou moins secondaires. Pourtant M. P. Corrivault ne semble pas convaincu; il a peine à trouver dans cette démonstration une évidence mathématique. Aussi le voit-on attaquer sans merci les arguments de son adversaire, et les renverser d'un seul coup d'épée. C'est l'imprimerie, dit-il, qui a

amené la découverte du nouveau monde, grâce aux progrès qu'elle a fait faire aux sciences.—Voici qui devient embarrassant. Evidemment, les défenseurs du Nouveau-Monde, pris dans un pareil filet, n'ont plus qu'à demander grâce. Bagatelle que cela pour M. J. Bauset! L'arme qui paraît si redoutable entre les mains de M. Corrivault, il va la lui arracher, et s'en servir pour venger sa propre cause, et attaquer sans pitié celui qui, il n'y a qu'un instant, la brandissait victorieusement sur la tête de ses adversaires. Ce n'est pas le développement des sciences qui a amené la découverte du Nouveau-Monde, mais c'est cette découverte qui a donné l'élan aux progrès des sciences. Voilà assurément une *rétorsion* qui en vaut la peine; aussi pour la justifier, M. Bauset n'épargnera rien: la physique, l'astronomie, la géologie lui fourniront tour à tour des armes au besoin, et, s'il faut remonter à la création du monde, il n'hésitera pas à traverser 53 siècles pour nous faire voir comment la découverte du Nouveau-Monde a servi à confirmer les données de la Genèse sur la création. Il était difficile de revenir de la création sans faire au moins une pause au déluge, et la perspective de cet affreux cataclysme effrayait déjà quelques auditeurs. Heureusement pour eux, le cheval de bataille cavalièrement enfourché par M. E. Lapointe, avait bon jarret, et d'un seul bond, il nous a ramenés à la venue du Messie. Alors, se sentant sur un terrain ferme, le fier cavalier pique des deux et s'élance à fond de train sur ses ennemis, *il est*, les défenseurs du Nouveau-Monde. Ceux-ci fermement résolus à ne pas se laisser harceler impunément, font volte-face, et répondent aux attaques de leurs adversaires par d'autres attaques non moins sérieuses. Une horrible mêlée s'en suit: les lances se croisent, se brisent et volent en éclats; les cavaliers désarçonnés tombent et roulent dans la poussière, puis se relèvent et n'en reprennent la lutte qu'avec plus d'acharnement. Le combat en était là: les spectateurs anxieux se demandaient quelle en serait l'issue, lorsque la cloche vint mêler sa voix criarde aux mâles accents de l'éloquence...C'était la *trompette du jugement*. Le sort des combattants est aussitôt remis entre les mains de la Société Laval, et celle-ci, avec l'inflexible et cruelle impartialité qui caractérise ses décisions, se prononce en faveur de la découverte du Nouveau-Monde. La séance est levée à huit heures moins trois minutes.

TESTIS.

Premiers.

Mathématiques.

N. Auger. } Philo-sop'ie
E. Roy. }

T. Blé	Physique. Célestin tri-ple
C. Arsenault	Rhétorique Thème latin
E. Plamondon	Seconde. Narration latine et Art poétique récit de mémoire
J. Simard, L. Richotte, E. Gingras, A. Rhéaume, P. Racl, L. Fortier, E. Valin, C. Roy, A. Michaud, A. Vaillancourt, E. Langelier, F.-X. Feuillault, O. Beaubien, A. Lefebvre, N. Picher, P. Bédard, A. Blouin,	Thème grec. Art poétique récit de mémoire
F. Rousseau	Méthode. Version latine
D. Brousseau J. Leclerc,	Sixième. Version latine Exercice français.
C. Morin, A. Simard,	Septième. Exercice français.
E. Faguy,	Eléments. Exercice français.

Discussion entre un pêcheur et un botaniste.

C'est un botaniste je crois, qui a dit le premier en parlant de la pêche: "C'est une occupation où une ligne terminée par deux imbéciles, dont l'un est un pêcheur et l'autre un poisson, joue le principal rôle."

Avait-il raison? Ou plutôt un pêcheur ne pourrait-il pas dire à son tour du botaniste: "C'est un maniaque qui passe sa vie à faire des collections de plantes veneneuses"? Nullement, et dans ce cas, ils auraient tort tous les deux.

Pendant, comme il y a des amateurs de la pêche et de la botanique parmi les lecteurs de *L'Abelle*, nous publions une discussion qui eut lieu entre un pêcheur et un botaniste.

Les deux personnages de la discussion étaient deux camarades de collège, qui après leurs études étaient allés demeurer dans un même village.

L'un, fou de la pêche, y passait tout son temps, l'autre, fou de la botanique, du matin au soir, parcourait les champs et les bois pour herboriser. Avec des goûts aussi différents, leur amitié se refroidit peu à peu, ils se fréquentèrent de moins en moins souvent, et ils ne se voyaient même plus depuis assez longtemps, quand un bon matin, ils se rencontrèrent au bord d'un lac solitaire.

Le pêcheur, la pipe à la bouche, assis sur le tronc d'un arbre renversé que baignaient les flots du lac, se livrait à son occupation favorite, tandis que le botaniste, le sac au côté et un scalpel à la main, herborisait sur le rivage ou s'étalait aux regards, une luxuriante végétation.

Tout entier à ses recherches, il coupait, arrachait toutes les plantes curieuses qu'il rencontrait, quand il aperçut le pêcheur tout près de lui.

Le botaniste, qui avait une répugnance invincible pour la pêche, dit assez haut pour être entendu:

—Ah quelle sottise occupation que la pêche! Comment un homme raisonnable peut-il trouver du plaisir à guetter

des animaux aussi stupides que les poissons ?

Le pêcheur.

Vous êtes un peu impertinent M. le botaniste. Ne pourrais-je pas vous demander avec plus d'à propos : comment un homme raisonnable peut-il passer sa vie à ramper au milieu des champs pour faire une collection de tout le chien-dent et autres mauvaises herbes qu'il rencontre ?

Le botaniste.

Est-ce ainsi qu'un pêcheur ose apprécier la plus sublime des sciences ? Savez-vous que je viens de mettre dans mon sac des plantes que ne connut jamais Linné, ma découverte va faire une véritable révolution ? Ah ! si vous connaissez les nobles émotions qu'une semblable découverte fait naître dans mon cœur, toutes les joies suaves que la botanique procure à ses amateurs, vous quitteriez aussitôt votre ligne pour me suivre.

Le pêcheur.

Moi vous suivre !! Pensez-vous que j'irais quitter ma chère ligne pour suivre un homme qu'on montre au doigt dans tout le village ?

Que m'importe, qu'importe à tout le monde, les plantes jaunies que je vois dans votre sac et auxquelles les chevaux mêmes, ne daigneraient pas toucher. Vous avez parlé de vos émotions, pensez-vous les comparer aux miennes, quand je contemple des milliers de truites, au dos parsemé d'étoiles d'or, s'ébattant au sein d'une onde limpide ? quand un de ces jolis poissons s'élançe sur l'appas trompeur qui couvre mon hameçon et l'emporte au loin ? quand j'entends ma ligne filer rapidement entre mes doigts ? quand je tire à moi le poisson captif, qui fait de vains efforts pour recouvrer sa liberté ? et, ce qui est le plus charmant, quand je m'en empare, quand je serre dans mes mains, une truite mesurant souvent dix-huit pouces de long et la mets dans mon panier avec l'espoir d'en prendre un autre ? Croyez-vous que ces émotions ne valent pas les vôtres ?

Le botaniste.

Je vois bien que vous avez la manie de vos confrères les pêcheurs, et que vous ne parlez toujours comme eux, que de l'idéal de la pêche.

A entendre les pêcheurs, les lacs et les rivières fourmillent toujours de poissons. Mais, moi le premier, j'ai eu à moi le regret de les avoir crus.

Peut-être, M. le pêcheur, y a-t-il plus de deux heures que vous pêchez et je ne vois point encore le moindre petit goujon au fond de votre panier.

Vous, parlez moi franchement, rencontrez-vous toujours, comme vous dites, des truites au dos parsemé d'étoiles d'or, et n'avez-vous pas souvent passé des journées à vous faire griller au soleil sans rien prendre ? Pour moi je ne connais rien de plus assommant que de rester plusieurs heures à hailler aux corneilles sur le banc d'un canot, en attendant messieurs les poissons. Vous me parlez

de la truite, mais tous les habitants de l'eau ne sont pas truite.

Pourquoi, par exemple, ne m'avez-vous rien dit de la carpe, qu'on pourrait prendre si justement pour l'emblème de la stupidité ? Je n'ai pêché qu'une seule fois dans ma vie, et jamais je n'ai tant enragé : une multitude de carpes, à la bouche en forme de crocasse, au corps allongé, tournaient, retournaient nonchalamment aux environs de mon hameçon, recouvert d'un anchet des plus propres à exciter leur voracité. Mais j'eus beau employer mille artifices, elles dédaignèrent toujours d'y toucher : ces poissons, aussi stupides que détestables, montaient à la surface de l'onde, s'y roplongeaient de nouveau, étalaient à mes yeux tantôt leur ventre blanchâtre, tantôt leur dos limoneux, comme pour me narguer. Enfin, à bout de patience, je maudis les carpes avec tous les autres poissons "ab uno disce omnes" : ligne, perche, tout est lancé à l'eau dans mon courroux et depuis ce temps, je vous assure que la botanique m'a empêché de regretter cette boutade.

Le pêcheur.

Mais savez-vous que la pêche est tout un art, et que là où vous ne prendriez pas un goujon, je tirerais à votre barbe de fort beaux saumons. Vous vous plaignez que les poissons ne fourmillent pas toujours, comme les pêcheurs veulent le faire entendre, parblou, il faut choisir les lacs, les cours d'eau, il faut aller où il y en a en abondance. Irez-vous, M. le botaniste, herboriser sur une plage de sable ? Si vous faites trois à quatre lienes pour un brin d'herbe, pensez-vous que je n'en ferais pas six pour un poisson. Tous les poissons ne sont pas truites, mais il y en a une foule dont la pêche est presque aussi attrayante. Il n'y a que les novices qui s'amuse à pêcher la carpe. L'achigan, la dorade, la perche, la brème, abondent dans tous nos cours d'eau un peu importants, et leur capture est aussi facile qu'agréable : leur séjour favori est dans les eaux dormantes et ils sont d'une voracité étonnante. A peine l'appas a-t-il effleuré l'eau, qu'on les voit s'élançe dessus et le saisir avec avidité ; il ne suffit que de choisir le temps favorables pour les pêcher et de savoir les prendre.

Quand le soleil est sur son déclin, quand ses rayons ne laissent plus sur les ondes qu'une lumière douteuse ; prenez votre ligne, faites le moins de bruit possible et approchez vous d'un remous aux ondes tranquilles. En empalant l'appas, avez soin de cacher soigneusement la pointe de l'hameçon (car quoiqu'on dise, les poissons sont moins stupides qu'ils ne le paraissent) puis, quand un achigan, une dorade viendra, mordre, ne soyez point trop pressé à retirer votre ligne, en la tirant donnez un coup brusque afin de fixer l'hameçon à la bouche du poisson, et après que vous aurez suivi ces faciles prescriptions, vous ne pesterez plus contre la pêche, j'en suis persuadé.

La pêche à la ligne ne vous plaît-elle

pas ? Voulez-vous quelque chose de plus actif, de plus belliqueux ? Armez-vous d'un dard ou d'un fusil et faites la chasse aux brochets sommeillant à fleur d'eau : un peu d'habileté en les dardant, ou en les tirant au fusil, en fera une proie facile.

Mais je n'ai pas encore parlé de la pêche par excellence, la pêche au flambeau : celle-ci a surtout des attraits pour les âmes sensibles, elle est pour ainsi dire la périsse de la pêche. Pour moi, elle me plonge dans de véritables ravissements, et, je ne doute pas qu'une âme sensible comme la vôtre, M. le botaniste, ne s'y laissât prendre facilement. Je me rappellerai toujours entre autres, cette belle nuit que je passai sur un lac à faire la pêche, avec deux de mes amis.

Pas le moindre souffle ne ridait la surface de l'onde. Un de mes compagnons placé à l'arrière et courbé sur son aviron, faisait glisser lentement notre canot sur les eaux paisibles du lac. L'autre, placé à l'avant, agitait une torche de pin répandant sur les ondes une sombre clarté, qui nous permettait de distinguer, aux environs du canot, une multitude de poissons, séduit par la lumière que projetait notre flambeau.

Pour moi, penché sur un des côtés de la petite embarcation, je ne me lassais pas à percer d'une main vigoureuse les saumons, les brochets, les dorades, qui venaient s'offrir en foule à la pointe de mon dard. Nous n'avions pas même la pensée de parler, tant que nous goûtions de plaisir à cette pêche.

Ajoutez à cela, les charmes incomparables qu'offre la nature sauvage pendant une belle nuit d'été, et osez nier après cela, que la pêche seule puisse procurer de semblables plaisirs. Goûtez-en une fois de pareils, et vous direz un éternel adieu à l'aridité d'une science telle que la botanique.

HAKHABUT.

(à continuer.)

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Roy, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abelle.

Agents : à la petite salle, M. L. Fortier, chez les externes, MM. S. Jolicœur et C. Couot ; à Ste-Anne, M. G. Goudreau, à Sorel, M. O. Beland ; à Nicolet, M. F. Cormier ; à Ste-Thérèse, M. J. Lord ; à Chicoutimi, M. E. Gagnon ; à St-Hyacinthe, M. A. Guertin, à Rimouski, M. J. Rioux ; à l'Assomption, M. A. Marsolot, au collège de St-Laurent, M. Z.-N. Blain.